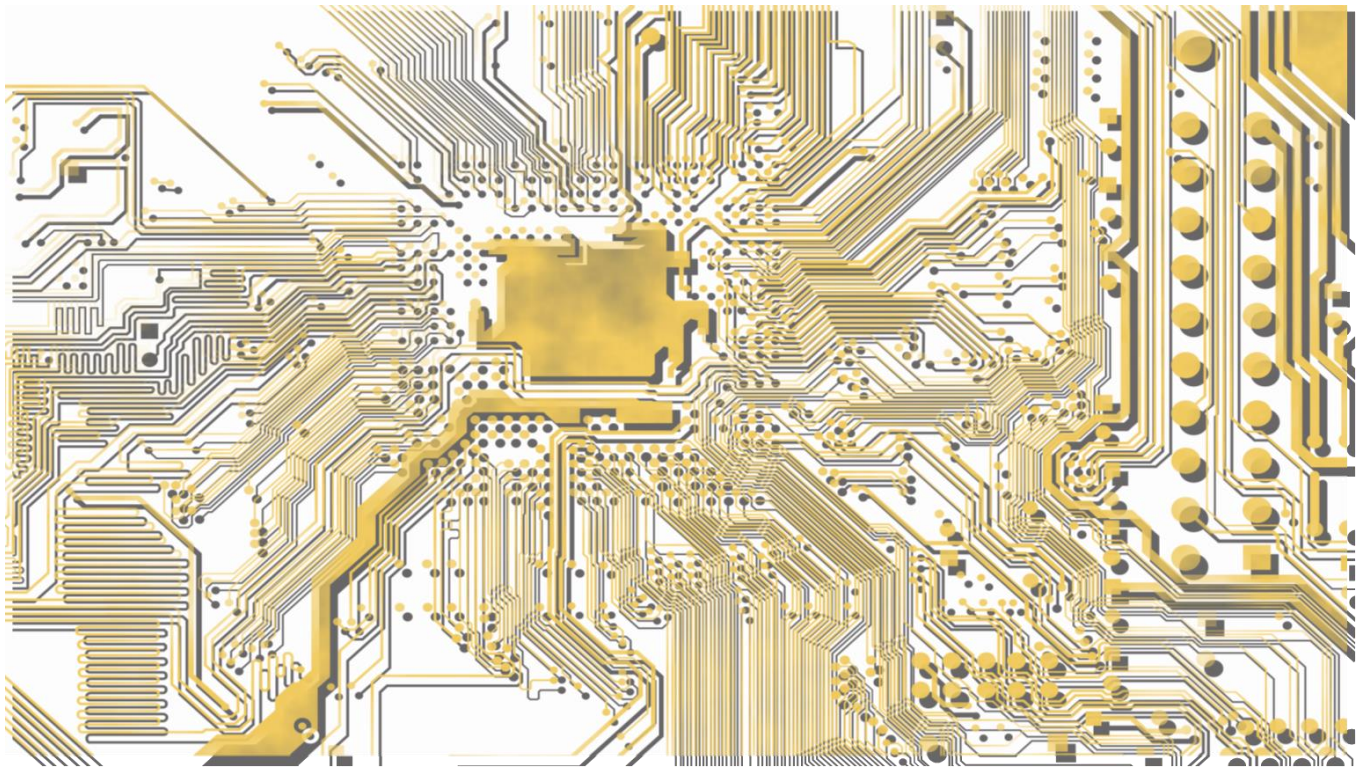


GENRE & INCLUSION NUMÉRIQUE DANS LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT



– FISONG 2017 –

Ce document a été réalisé fin 2018, à la suite de l'accompagnement à l'intégration du Genre au sein des projets d'inclusion numérique de la FISONG 2017, effectué par Audrey Chalumeau d'Egalco.

Cet accompagnement s'est déroulé dans le cadre du programme pour une transversalisation du genre dans les organisations de solidarité internationale et leurs projets (2016–2018), mené par Coordination SUD et le F3E et cofinancé par l'Agence française de Développement.

Il avait pour objet de travailler à la transversalisation du genre au sein des projets financés par l'AFD au titre des Fisong (Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG).



PRÉAMBULE	4
Concept de Genre	5
Secteur du numérique	8
GENRE & DÉVELOPPEMENT	10
Historique des femmes et des politiques de développement	11
Genre et développement : un concept pour deux utilisations	12
Genre & bailleurs de fonds.....	12
Genre & inégalités entre les femmes et les hommes.....	13
GENRE DANS LE NUMERIQUE.....	16
Pourquoi parle-t-on d’inclusion numérique ?.....	17
Quel est l’intérêt de la question du Genre dans l’inclusion numérique ?	17
État des lieux	18
Prendre en compte l’intersectionnalité	20
Spécificités contextuelles	21
Exemples de projets Genre et numérique	21
Un nombre croissant d’initiatives	22
ENJEUX DU GENRE DANS LE NUMERIQUE	23
Enjeux généraux	24
Freins et leviers	24
Enjeu 1 : Genre et accessibilité au numérique.....	27
Enjeu 2 : Genre et modes d’usage du numérique.....	28
Enjeu 3 : Genre et développement des compétences numériques	29
Enjeu 4 : Genre, création et types de contenus	30
Enjeu 5 : Genre, pays, développement technique et technologique	31
Enjeu 6 : Genre et orientation des politiques publiques autour du numérique	32
RESSOURCES	33
Documents, articles & études	34
Sites Internet	35

PRÉAMBULE

Concept de Genre

Le Genre est un **concept sociologique**, issue de l'approche constructiviste qui implique un rejet du déterminisme biologique, c'est-à-dire de différences dites « naturelles » comme justifications des différences et des inégalités entre le groupe social des hommes et celui des femmes. Ainsi, le Genre fait référence à la **différenciation sociale des sexes et à leur hiérarchisation**, issues de la socialisation des individus selon des normes de Genre.

Luttes sociales des mouvements de femmes

Les mouvements sociaux des femmes sont bien antérieurs à mai 68 et ne sont pas l'apanage des occidentaux ou des classes sociales supérieures. Hélas, ces faits ont bien souvent été minimisés, mal documentés ou déconsidérés.

Des chercheurs-euses, militant-e-s ou passionné-e-s, majoritairement des femmes, contribuent à rassembler ces fragments d'Histoire pour remettre la place des femmes au sein des luttes et avancées sociales.

Prenons quelques exemples¹ pour illustrer notre propos :

A la **Renaissance en Europe**, les femmes des milieux populaires ont construit des savoirs et permis de grandes avancées en matière de santé : maniement des plantes, techniques de chiropraxie, accouchements... Considérées par l'inquisition comme **des sorcières**, elles seront chassées et exécutées. Certains de leurs savoirs ont disparu, d'autres ont été incorporés dans les pratiques médicales ou perdurent sous le nom de « remèdes de grands-mères ».

La République de Corse, créée en **1755**, donne le **droit de votes aux femmes**. C'est une première dans le monde occidental.

En **1792**, Olympe de Gouges rédige la **déclaration des droits de la femme et de la citoyenne**, grandes oubliées de la Révolution française malgré leur implication fondamentale.

1832, la lutte des femmes pour le droit de vote commence en Grande-Bretagne. Elles se relayeront pendant près d'un siècle pour obtenir ce droit pour toutes en 1928.

¹ Source : « Les 100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui », affiche réalisée par la revue Silence

Sojourner Truth, militante afro-américaine, prononce en **1851**, le discours phare : « **Ain't I a woman ?** » (Ne suis-je pas une femme ?) lors de la convention des droits des femmes à Akron et met ainsi en lumière la ségrégation entre femmes noires et femmes blanches.

A la fin du **19^{ème}**, début du **20^{ème}** siècle, les luttes sociales des femmes se sont rencontrées autour des **luttes ouvrières**, ainsi que **l'accès au droit de vote** en Europe, Amérique du Nord, Amérique Latine et Turquie.

Lors de la **Commune de Paris** en **1871**, de nombreuses femmes se mobilisent. La plus connue, Louise Michel, sera déportée par la suite.

Du côté de la Chine, L'Association pour la reconnaissance des droits des femmes est fondée en **1907** par He Zhen, exilée au Japon. Les écrits réalisés forment la **base du féminisme chinois**.

1923, en Egypte, est créée la **Fondation de l'Union féministe égyptienne**, organisation fondée par Huda Sharawi, qui prône la scolarisation obligatoire des filles et le droit de vote. Au même moment en Turquie, le **Parti progressiste des femmes** naît, sous la direction de Nezihe Muhiddin. Il est très vite interdit.

L'organisation féministe « **Mujeres libres** » lutte pour les droits des femmes et participe à la révolution sociale et à la guerre d'Espagne de **1936 à 1939**.

En **1936**, l'**Union Musulmane des Femmes de Tunisie** est créée par B'chira Ben Mrad autour des questions du féminismes et anticolonialisme.

Au Nigéria, c'est en **1944** que l'**Union des Femmes d'Abeokuta** voit le jour. Elle est menée par Funmilayo Ransome-Kuti et compte 20 000 femmes syndiquées.

Les femmes sont motrices des **luttes contre l'apartheid** en Afrique du Sud :

- **1913**, elles désobéissent aux permis de circulation et Charlotte Maxeke crée la Ligue des femmes Bantu,
- **1956**, elles marchent sur Pretoria à l'appel de la fédération des femmes d'Afrique du Sud,
- **1990**, la Coalition des femmes Sud-africaines participe aux négociations pour mettre fin à l'apartheid.

Dans les **années 1960 et 1970** apparaissent la plus grande partie des **mouvements féministes** en France et aux Etats-Unis dont le *black feminism*.

A partir de **1975** débutent les **conférences internationales auxquelles participent des mouvements de femmes du Sud et du Nord**. Nous reviendrons plus en détail sur cette période dans la partie sur « Genre et développement ».

Années 1980 – 1990 : visibilité des mouvements féministes du Sud sur la scène internationale :

- Plusieurs mouvements sociaux de femmes en Amérique Latine construisent des réseaux au-delà des frontières
- Revendications des organisations de femmes, de lutte pour les droits des Femmes et d'associations féministes provenant du continent africain

Depuis 2000 : la marche mondiale des femmes établit des ponts et des synergies entre les différents mouvements de femmes à travers le monde.

→ L'approche Genre dans le développement n'est pas issue de la seule volonté des institutions, elle est le fruit des luttes et des mouvements sociaux menés par les femmes depuis longtemps.

Les normes de Genre

Les sociétés attribuent des **identités, des rôles, des tâches, des caractéristiques** différentes selon le genre des individus, avant même la naissance.

Dès notre plus jeune enfance, nous sommes baignés des comportements genrés des hommes et des femmes qui nous entourent. Ils et elles sont les messagers des normes de genre et renvoient les enfants à ces mêmes normes.

Ainsi, c'est bien par habitude et sans s'en rendre compte, qu'on **intègre les normes de genre** en étant tout simplement en relation avec son environnement.

Les **stéréotypes liés au sexe** sont des représentations schématiques et globalisantes, des croyances largement partagées sur ce que sont et ne sont pas les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Prophétie autoréalisatrice : femmes et hommes finissent par développer les compétences et les caractéristiques se rapportant à « leurs stéréotypes ».

→ L'intégration des stéréotypes est à la base de la construction des identités de Genre

Ces images stéréotypées se transforment bien souvent en injonctions, c'est-à-dire en normes sociales plaquées sur chaque personne selon son appartenance supposée à l'un ou l'autre sexe. Majoritairement inconscientes, ces injonctions sont la base des rappels à l'ordre pour être en conformité avec son « genre » et sont présentes dans tous les espaces de socialisation : travail, médias, école, famille, lieux publics...

Conséquences des stéréotypes liés au sexe

Intéressons-nous de plus près **aux stéréotypes, préjugés, inégalités et discriminations**. Le stéréotype est un cliché qui généralise à tort l'image que se fait un individu d'une autre personne. Les stéréotypes sont influencés par le milieu social, c'est-à-dire **la famille, l'entourage, les études, la profession, les fréquentations ou encore les lectures**.

Le préjugé quant à lui est un sentiment basé sur des stéréotypes qui fait porter un jugement sur une personne ou un groupe de personnes malgré l'absence de toute connaissance ou de toute information. **Les préjugés traversent les âges et ne subissent que peu de modifications**. Ainsi un groupe social, tel que les hommes ou femmes, est associé à une série de caractéristiques qui les renvoient à leur supposée nature intrinsèque.

Enfin, la discrimination est un comportement, c'est un acte induit par le préjugé. **Les discriminations sont interdites et punies par la loi**.

→ **Stéréotypes, discriminations et inégalités se renforcent mutuellement**

Secteur du numérique

Le terme « numérique » est utilisé aujourd'hui pour désigner l'ensemble des technologies de l'information et de la communication. On parle aussi de secteur **digital**, mot emprunté au vocabulaire anglais ou de **Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)**. Ainsi, sont inclus dans numérique : l'informatique, l'audiovisuel, les multimédias, l'Internet et l'ensemble des télécommunications.

Les formes du numériques sont diverses : textes, musiques, sons, images, vidéos, interfaces graphiques interactives (sites internet, plateformes). Les outils sont des ordinateurs portables, postes de travail, téléphones portables, tablettes, montres connectées ou serveurs. Les applications sont aussi bien de l'ordre de la communication, partage de contenus, collaboration, suivi, sans oublier les achats ou encore la finance.

Pour fonctionner, l'économie du numérique est gourmande en **force de travail, infrastructures et énergie** pour alimenter son réseau mondial : centres de stockage de données (data center), antennes, relais, câbles, composants électroniques, plastiques, main d'œuvre pas chère et/ou spécialisée...

L'impact négatif sur l'environnement, au travers de sa forte consommation de ressources polluantes, l'augmentation des inégalités ainsi que les conséquences

humaines de conflits armés pour l'obtention des métaux rares, font du numérique un des enjeux majeurs du 21^{ème} siècle.

En effet, le numérique ne modifie pas seulement les usages individuels, mais aussi **le fonctionnement de l'administration et de la gouvernance, des systèmes éducatifs, de la santé, de l'ensemble du secteur économique et financier**, dont des banques, des transports ou encore de la communication. Sur ce dernier point, le numérique permet à la fois **une fluidité et une démultiplication de l'information et de ses sources**, mais aussi de la **désinformation et la manipulation des opinions**.

Pour preuve, les récents scrutins, au niveau international, où les réseaux sociaux se sont invités dans les élections et en ont, selon les expert-e-s, bouleversés les campagnes et parfois les résultats.

Deux autres problématiques autour du secteur du numérique : les **monopoles des grands groupes**, majoritairement occidentaux, qui font autant l'actualité pour leurs talents d'innovation, leurs performances économiques que leur évitement fiscal ainsi que la **récupération de jeunes talents des pays en développement** qui trouvent des débouchés plus rémunérateurs en dehors de leurs pays.

GENRE & DÉVELOPPEMENT

Historique des femmes et des politiques de développement

Années 1950 – 60 : Les femmes sont considérées par les politiques de développement **via leur rôle de mère** dans la sphère privée : éducation des enfants, soutien à l'ensemble de la famille, en charge des tâches domestiques liées à la santé et à la nutrition.

Années 1975 – 85 : C'est l'**intégration des femmes dans le développement** (IFD). Les femmes sortent de l'invisibilité où elles étaient cantonnées. Les politiques de développement s'intéressent alors à leurs besoins. Ce coup de projecteur était nécessaire, mais la vision continue de les positionner en dehors de la sphère économique alors qu'elles y exercent depuis toujours un rôle important. Les préjugés occidentaux sur la place des femmes dans les pays en développement empêchent malheureusement de voir cela. Pendant cette période, des projets visent les femmes mais ne les intègrent pas aux projets globaux de développement des territoires.

En 1995, la Conférence mondiale de Pékin (Beijing), organisée par l'ONU sur la situation des femmes, a marqué une rupture dans la manière de prendre en compte les intérêts des femmes et leur participation aux processus de développement humain. On considère qu'il faut à présent utiliser l'approche « **genre et développement** », pour prendre en compte les femmes et les hommes dans leur contexte social.

Deux objectifs dans cette approche : répondre aux besoins exprimés par les femmes et renforcer leurs capacités et leur autonomie afin d'agir sur les inégalités.

Années 2000 : 3^{ème} Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : **Promouvoir l'égalité des sexes et le renforcement du pouvoir des femmes.**

Bien que permettant de visibiliser le besoin d'agir sur ce thème, les OMD sont critiqués par beaucoup d'organismes et acteurs de la solidarité internationale du fait du manque de moyens alloués et parce que cet objectif devrait être transversal aux autres, car ne pouvant pas se traiter seul.

Depuis 2016 : 5^{ème} Objectif du Développement Durable (ODD) : **Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.**

Avec pour point d'attention la dénonciation des propos et comportements sexistes, cet objectif des ODD insiste sur l'égalité comme droit fondamental, à traiter de manière transversale. C'est aussi une reformulation des rapports Nord/Sud, puisqu'il est stipulé que l'ensemble des pays sont concernés par la

réduction des écarts entre les situations des femmes et des hommes, dans le but d'instaurer un monde pacifique, prospère et durable.

Genre et développement : un concept pour deux utilisations

- Genre & Développement **pour comprendre et repérer les inégalités** en analysant les situations différenciées des femmes et des hommes
- Genre & Développement **pour agir sur les inégalités** en changeant son regard et en incluant la démarche Genre dans toutes les étapes du projet

→ Les politiques de développement ne sont pas neutres au regard du Genre. Si elles ne s'attachent pas à résoudre ces inégalités, il y a de fortes probabilités qu'elles les maintiennent, ou les accroissent.

Genre & bailleurs de fonds

En plus des OMD, les années 2000 ont vu apparaître sur la scène de l'aide au développement, la notion **d'efficacité de l'aide**. Une série de principes ont été adoptés lors de la Déclaration de Rome en 2003 par les bailleurs de fonds puis celle de Paris en 2005, pour être ensuite décliné en principes dans le Plan d'action d'Accra en 2008.

Cette même volonté a abouti en 2011 au **Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement**, signé à Busan, en Corée du Sud.

Les principes sont les suivants :

- Leadership des autorités des pays et appropriation des stratégies de développement
- Orientation vers les résultats au travers d'actions qui réduisent durablement la pauvreté et les inégalités dans les pays en développement
- Partenariats ouverts à tous et toutes entre les acteurs du développement basé sur le respect mutuel
- Transparences et redevabilité réciproques

Ainsi, la qualité et l'efficacité de l'aide ont été mises en avant dans les discours et y ont remplacé le volume de l'aide versé.

Même si ces engagements restent parfois au stade de bonnes intentions, une partie des bailleurs institutionnels a repensé son positionnement. Avec le

développement des évaluations, en quantité et en qualité, les bailleurs ont aussi utilisé les résultats et préconisations des évaluations des projets menés.

Dès 1975, des programmes spécifiques au Genre ou aux femmes ont été élaborés dont le **Fonds des Nations Unis pour les Femmes (UNIFEM)**. Grâce au plaidoyer pour la prise en compte des inégalités liées au sexe, l'approche Genre a été intégrée depuis 1995 par les institutions telles que les Nations Unies, la Banque Mondiale, l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique) ou encore le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement).

Du côté de la Commission Européenne et des nombreux fonds qu'elle propose, le degré de prise en compte du Genre est un des critères de sélection des projets financés.

En France, le ministère de l'époque : Ministère des Affaires Etrangères et Européennes a publié en 2007 un document d'orientation stratégique Genre. Dans le cadre de la Stratégie française Genre et Développement 2013–2017, l'AFD (Agence Française de Développement), s'est engagée à intégrer l'égalité de genre dans tous les secteurs et tous les pays où elle intervient. Au sein de la nouvelle stratégie 2018–2020, la question du Genre reste une thématique centrale, selon l'AFD.

En effet, les **inégalités de genre et les violences faites aux femmes sont parmi les principaux freins** au développement tant aux niveaux social, qu'économique, démocratique et environnemental. Cela étant valable pour tous les pays et pas seulement pour les pays en développement.

Genre & inégalités entre les femmes et les hommes

Quelques chiffres issus du dernier rapport d'ONU FEMMES sur l'atteinte des ODD, publié en 2018 :

- Au niveau mondial, les femmes et les filles sont surreprésentées parmi les populations les plus pauvres : **330 millions d'entre elles vivent avec moins de 1,90 dollar US par jour**, soit 4,4 millions de plus que les hommes.
- Dans près de deux tiers des pays, il est plus probable que les femmes fassent état d'une insécurité alimentaire que les hommes.
- **15 millions de filles en âge de fréquenter l'école primaire n'auront jamais l'occasion d'apprendre à lire et à écrire** dans une institution primaire, par rapport à 10 millions de garçons.

- Dans 18 pays, les hommes peuvent légalement empêcher leurs épouses de travailler ; dans 39 pays, les filles et les fils n'ont pas les mêmes droits de succession ; et **49 autres ne disposent pas de lois protégeant les femmes contre la violence domestique.**
- Parmi les femmes et les filles âgées de moins de 50 ans, une sur cinq a déclaré avoir subi des violences physiques/sexuelles de la part d'un partenaire intime au cours des 12 mois précédents.
- Au niveau mondial, 750 millions de femmes et de filles ont été mariées avant l'âge de 18 ans et au moins 200 millions de femmes et de filles dans 30 pays ont subi des mutilations génitales féminines.
- Le volume de soins et de travaux domestiques non rémunérés accompli par les femmes représente 2,6 fois celui des hommes.
- Jusqu'en septembre 2017, **les femmes occupaient seulement 23,7 % des sièges parlementaires**, soit une augmentation de 10 points de pourcentage par rapport à l'année 2000 – mais ce chiffre reste encore bien en deçà de la parité.
- Au niveau mondial, **les femmes ne détiennent que 13 % des terres agricoles.**
- **Les avantages de l'Internet et de la technologie sont nettement plus accessibles aux hommes qu'aux femmes, ce qui marginalise les femmes en termes d'accès à l'Internet et à un téléphone mobile.** Par rapport aux hommes, il est moins probable que les femmes possèdent un téléphone mobile, et leur utilisation de l'Internet est de 5,9 points de pourcentage inférieurs à celui des hommes.
- Au niveau mondial, **les écarts de rémunération globale en défaveur des femmes s'élèvent à 23 %.**
- Les femmes représentent 28,8 du nombre total des chercheurs dans le monde. Seulement un pays sur cinq a atteint la parité entre les sexes dans ce domaine.
- Jusqu'à 30 % de l'inégalité des revenus est due à l'inégalité au sein des ménages, notamment celle qui prévaut entre les femmes et les hommes. La probabilité que les femmes vivent en dessous de 50 % du revenu médian est également plus forte que chez les hommes.
- Lorsque les conflits surviennent, les taux d'homicides et d'autres formes de crimes violents augmentent considérablement. Si les hommes sont plus susceptibles d'être tués sur le champ de bataille, les femmes sont soumises de manière disproportionnée à la violence sexuelle et enlevées, torturées et forcées de quitter leur foyer.

- En 2012, le volume des fonds qui sont sortis des pays en développement représentait 2,5 fois celui des fonds qu'ils ont reçus sous forme d'aide, et les affectations en faveur de l'égalité des sexes ont été dérisoires par rapport à ceux-ci.

Les constats du rapport d'ONU FEMMES soulignent les difficultés réelles à la mise en œuvre de l'égalité entre les sexes. Deux indicateurs du PNUD permettent aussi d'évaluer les inégalités de genre :

- L'indice sexo-spécifique du développement humain (ISDH), affiné depuis 2010 comme **l'indice d'inégalités de genre (IIG)**, calculé comme l'IDH sur l'espérance de vie, le niveau d'instruction et de revenu, l'IIG prend en compte les disparités entre les femmes et les hommes,
- **L'indice de participation des femmes (IPF)** à la vie politique et économique.

Le rapport annuel du PNUD classe les pays en fonction de ces indicateurs dans un rapport annuel depuis 1995, ce qui permet de voir une partie des évolutions des situations de chaque pays.

Dans la mise à jour statistique de 2018 sur les indices et indicateurs du développement humain, le PNUD donne les valeurs suivantes sur l'écart entre l'IDH des femmes et celui des hommes ainsi que l'IIG durant l'année 2017 :

Zones	Différence IDH f/h	IIG
Afrique subsaharienne	10,7%	0,569
Etats arabes	14,5%	0,531
Asie du Sud	16,3%	0,515
Amérique latine et Caraïbes	2,3%,	0,386
Asie de l'Est et Pacifique	4,3%	0,312
Europe et Asie centrale	4,4%	0,270

Autre indicateur, celui construit par la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies : **l'indice de développement et des inégalités entre les sexes**, destiné à orienter les politiques publiques africaines.

GENRE DANS LE NUMERIQUE

Pourquoi parle-t-on d'inclusion numérique ?

La notion d'inclusion numérique répond au constat fait dans les années 1990, début 2000, de l'existence d'une **fracture numérique**. A l'époque, la notion de fracture portait surtout sur une **inégaie répartition géographique** en fonction du développement de l'accès au numérique selon les pays ou selon les territoires. Les premiers projets de réduction de la fracture numérique s'attelaient à penser et construire les infrastructures à l'échelle d'un pays, d'une région ou d'un quartier, ainsi qu'à doter en matériel informatique des écoles, associations, petites entreprises ou encore des services publics. La démarche ciblait l'accès du plus grand nombre aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), outils riches de promesses en développement économique.

Quel est l'intérêt de la question du Genre dans l'inclusion numérique ?

Suite à l'agrandissement du réseau, des études menées par des universitaires, acteurs de la solidarité internationale, gouvernements ou institutions internationales ont montrées la persistance de fractures numériques. Cette fois ci, les **inégalités constatées étaient d'ordre sociales**. Ainsi, des disparités d'usage chez les personnes qui ont la possibilité d'accéder au NTIC sont apparues dans des enquêtes de terrain. C'est ce que l'on nomme la « fracture numérique au second degré »². Les principaux facteurs sociaux de ces inégalités sont le sexe, l'âge et l'exclusion au sens large.

En effet, le numérique n'est que le reflet des rapports de pouvoir qui se jouent entre les groupes sociaux. On y retrouve presque intacts les **stéréotypes, représentations, préjugés et discriminations**. Nous nous intéresserons ici plus particulièrement aux inégalités liées au sexe avec le regard du **Genre*** comme outil d'analyse.

Prendre en compte le Genre dans une réflexion sur l'inclusion numérique est plus que nécessaire. Le numérique donne une possibilité nouvelle de lutter contre les inégalités et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Pour cela, les projets de développement en lien avec les NTIC doivent inclure,

² « Second-order digital divide: differences in people's online skills », Hargittai E., First Monday, vol 7 n°4, University of Illinois at Chicago, April 2002

³ Pour convaincre du bien-fondé des politiques locales d'égalité F-H, Centre Hubertine Auclert, Paris, 2015

dès le début de la réflexion, une **analyse des situations différenciées des femmes et des hommes** sur ce thème. Deux obstacles majeurs sont à prendre en compte :

→ **Les normes de Genre** qui régissent les sociétés éloignent les femmes des sphères de décisions et de pratiques démocratiques, politiques, économiques, technologiques ou encore des sphères d'innovation. Ces normes sociales sont encore trop souvent excluantes puisqu'elles cantonnent les femmes à la sphère reproductive et à des fonctions support ou d'exécution dans la sphère productive. La **division sexuée du travail**, c'est-à-dire la **ségrégation horizontale** des métiers et des secteurs d'activité ainsi que la **ségrégation verticale** des responsabilités, contamine le secteur numérique.

→ **Les NTIC restent connotées comme secteur masculin** dans l'imaginaire culturel de la majorité des sociétés. Pourtant il était à la base considéré comme secteur féminin quand on le rapportait à de la sténodactylographie.

Dans la pratique, il y a en effet un monopole du groupe social des hommes sur les outils et la technologie depuis des siècles, comme le montre les travaux de **Paola Tabet***. Cette construction sociale des technologies s'est faite en défaveur des femmes. Leur supposé

« incompatibilité » avec les technologies et les sciences sont des préjugés tenaces. Elles sont **peu encouragées, voir rejetées** des sphères professionnelles et ludiques du numérique.

L'anthropologue Paola Tabet montre dans « La construction sociale de l'inégalité des sexes » qu'au sein des sociétés vivant de chasse et de cueillette, l'emploi des outils par les femmes est limité et qu'il n'est pas dû à une complémentarité « naturelle » des responsabilités, mais bien un contrôle masculin de la répartition asymétrique des tâches. ³

État des lieux

Quelques chiffres

Le programme « **EQUALS** : Global Partnership for Gender Equality in the Digital Age », issu du rapprochement de ITU (International Telecommunication Union) et ONU Femmes, a collecté les chiffres suivants⁵ :

⁴ *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*, Paola Tabet, L'Harmattan, Paris, 1998

⁵ Source : <http://equals.org/>

L'écart de l'utilisation d'Internet entre les hommes et les femmes dans le monde a augmenté de 11% en 2013 à **12% en 2016**. Les taux d'utilisation sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes dans toutes les régions du monde.

Les femmes sont encore confrontées à des obstacles liés aux compétences pour entrer dans les carrières technologiques. Seulement **18 % des diplômés** en informatique de premier cycle et **26 % des emplois informatiques** sont détenus par des femmes. D'ailleurs, **moins de 20%** de la main-d'œuvre technologique est composée de femmes.

Trois grandes études sur Genre & numérique dans le développement

- **Genre et TIC : panorama**

L'étude réalisée par Anita Gurumurthy pour le BRIDGE, donne un aperçu riche et précis de l'ensemble des problématiques rencontrées par les femmes dans les Technologies de l'Information et des Communications (TIC). Elle dresse un tableau **des relations des femmes avec la technologie par type d'approche** : libérale, marxiste, éco-féministe, tiers-mondiste et sexospécifique ; un diagnostic des inégalités et de leurs mécanismes et liste des initiatives, des références, des propositions et des points d'attention et de travail.

- **Fracture numérique de Genre en Afrique francophone, une inquiétante réalité**

Issu du travail collectif de chercheurs et chercheuses d'Afrique de l'Ouest, les résultats présentent un intérêt fort puisque basés sur des études quantitatives et qualitatives minutieuses. La démonstration est faite de **l'opposition entre la valorisation des TIC dans la lutte contre la pauvreté et la fracture numérique vécue dans les faits par les femmes de l'Afrique francophone**.

- **Les femmes et l'économie numérique, franchir le seuil de l'inégalité**

L'étude met « l'accent sur le rapport existant entre la société d'information, l'autonomie des femmes et l'égalité de genre » en Amérique Latine et aux Caraïbes.

Les conclusions générales s'articulent sur plusieurs points :

- **L'incidence positive des TIC** sur la productivité et la croissance des entreprises dirigées par des femmes.
- Les opportunités de développement qu'apportent les TIC **ne sont pas distribuées de façon équitable**, ni entre pays, ni entre personnes.
- Les femmes restent très touchées par la **convergence de multiples discriminations**.
- Il y a une **forte ségrégation professionnelle** entre les hommes et les femmes dans les TIC ainsi qu'une **sous valorisation** du travail de ces dernières.
- Les femmes et les filles ont **moins d'opportunités** pour suivre des études en sciences et en technologie.
- Les politiques de développement **ne sont pas neutres** au regard du Genre et se doivent de chercher à résoudre ces inégalités.

Prendre en compte l'intersectionnalité

La fracture numérique se compose d'une somme d'inégalités. L'outil de **l'intersectionnalité*** est alors indispensable pour ajouter à l'analyse Genre, les autres facteurs de discrimination. Ainsi, il faut prendre en compte :

La notion d'intersectionnalité permet d'articuler simultanément plusieurs formes de discrimination et/ou de domination. Par exemple, les femmes noires subissent des discriminations spécifiques que ne subissent pas les femmes blanches.

- **Le racisme** envers les personnes pour leur couleur de peau, leurs origines culturelles ou ethniques réelles ou supposées.
- **Les hiérarchies sociales et économiques** : classes sociales, rangs sociaux, populations défavorisées, exclues ou stigmatisées par l'usage de langues autochtones par exemple, personnes ayant accès ou non à la terre...
- **L'âge** : comme difficulté réelle ou comme difficulté symbolique.
- **Les identités et/ou pratiques sexuelles** : homosexuel·le·s, bisexuel·le·s, queers, transsexuel·le·s.
- **Les pratiques et croyances** : religieuses, culturelles ou animistes.
- **Les situations de handicap** : physiques ou mentales, peu ou fortement limitantes.
- **Les lieux de vie** : pays, zone urbaine, milieu rural, territoires connotés négativement.

Spécificités contextuelles

D'autres facteurs sont à prendre en compte dans le paysage numérique :

- **Le manque de liberté d'expression** : le numérique et Internet en particulier constitue un espace politique de contestation pour échapper aux contrôles étatiques de certains gouvernements.
- **Les intérêts géopolitiques** : les situations de monopole de grands groupes sont à prendre en compte ainsi que l'influence parfois exercée par les gouvernements de leur maison-mère.
- **L'utilisation des données des utilisateurs et des utilisatrices du numérique** : la compilation et revente de données personnelles est devenue courante, ainsi que leur utilisation frauduleuse et la cybercriminalité.

Exemples de projets Genre et numérique

Voici quelques-uns des projets menés ces dernières années ou en cours. Cette liste ne se veut pas exhaustive, elle permet de voir différents angles de travail utilisés dans les projets s'intéressant à la question du Genre dans le Numérique.

Information et communautés autour du Genre et du Numérique

- **Amazo0n du web** : communauté de femmes passionnées de TIC et d'Internet (Côté d'Ivoire)
- **E-agriculture** : « Genres, TIC et moyens d'existences ruraux » lance une collecte des expériences Genre et TIC dans le développement rural et l'agriculture (monde)
- **Observ'action** : centre de documentation numérique sur Genre et Développement avec des informations sur les TIC, créé par Genre en Action (France)

Lutte contre le cybersexisme

- **The Fawcett Society** : organisation caritative, lance un sondage sur le cyberharcèlement des femmes et un programme : « Reclaim the Internet » (Royaume-Uni)

Programme étatique de lutte contre l'exclusion

- **Programme d'accès à des cartes d'identité numériques** avec un volet médiation numérique pour les personnes éloignées des TIC, dont une majorité de femmes (Inde)

Formation des femmes au codage et à la programmation

- Programme « **I am the code** » pour l'implication des femmes dans les Sciences (Sénégal)
- **Hackaton** de la communauté Jiggencitic (Sénégal)
- **Interface 3 Namur**, « Se connecter pour plus d'égalité » : projet « Genre et TIC » de promotion de la mixité via entre autres une websérie (Belgique)
- **Programme WHISPA** : Women High Impact Startup Preparation Academy : formation d'un an de jeunes femmes à la programmation web, au marketing digital et au web design (Bénin)

Un nombre croissant d'initiatives

On trouve de plus en plus d'initiatives associatives, institutionnelles et entrepreneuriales prenant en compte le Genre. Citons par exemple des initiatives concernant le **commerce électronique** pour soutenir et relier les artisanes aux marchés mondiaux, **l'éducation à la santé via la radio**, l'accès à l'Internet ou au téléphone portable, des **programmes de médiation numérique** et des **mis en réseaux** des actrices de l'égalité : entre pays du Sud, entre Sud et Nord, entre pays du Nord.

Le site du programme **EQUALS** propose une base de données avec plus de 400 projets sur le thème du Genre dans l'inclusion numérique. Vous pouvez consulter la carte mondiale de ces initiatives en suivant leur site Internet.

Il y a pour le moment **peu d'évaluation de l'impact de ces dispositifs** et il est ainsi difficile de mesurer qualitativement et quantitativement la réduction des discriminations grâce à ces projets.

ENJEUX DU GENRE DANS LE NUMERIQUE

Enjeux généraux

Quels sont les enjeux de l'intégration du Genre dans les projets de développement concernant l'inclusion numérique ? Si l'on devait résumer l'ensemble des enjeux autour de la question du Genre dans le numérique, nous pourrions en distinguer deux :

- Ne pas laisser le numérique comme lieu de perpétuation des rapports de dominations et de ségrégations entre les hommes et les femmes.
- Se servir du numérique comme **tremplin dans les luttes pour l'égalité** entre les femmes et les hommes.

Freins et leviers

Les freins

Les femmes sont tenues à l'écart du numérique par une série de facteurs et mécanismes discriminants :

- **Moins d'accès à l'éducation**, à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture
- Aspect chronophage des responsabilités familiales et domestiques
- **Restrictions** dites « culturelles »
- Difficultés et limitation de leur mobilité
- Peu de possibilités de se former aux TIC
- **Faible pertinence des contenus** (réalisés par et pour des hommes)
- **Moins de pouvoir économique** : les femmes sont plus nombreuses dans les situations de pauvreté et d'exclusion
- **Division sexuée du travail dans le secteur du numérique** : poste à haute valeur ajoutée occupés principalement par les hommes, les femmes sont majoritairement aux postes « périphériques » tel que l'administration, ou dans des fonctions d'exécutantes non-qualifiées
- **Les femmes sont moins présentes dans les instances** supérieures des entreprises et des institutions publiques, centres névralgiques de prise de décisions quant à l'usage et l'accès au numérique, elles n'influencent que trop peu les politiques stratégiques.

Les leviers

Pour agir contre les inégalités et les freins qui laissent les femmes en dehors du développement et de l'utilisation du numérique, plusieurs leviers sont à notre disposition :

- Prendre en compte les impacts différenciés des TIC sur les femmes et les hommes
- **Dépasser la simple question de l'accès et des infrastructures** pour penser la problématique Genre et Numérique dans son contexte social en prenant en compte les relations de pouvoir
- **Promouvoir la participation des femmes** : formation, évolution, investissement dans des entreprises numériques dirigées par des femmes... **Réglementer et punir le cybersexisme*** mais aussi protéger les femmes des violences subies sur la toile
- **Recueillir les besoins des femmes pour répondre à leurs attentes** au niveau des contenus et des développements technologiques
- Rassembler des informations statistiques ventilées par sexe
- **Evaluer les projets**, les programmes autour du numérique sous l'angle du Genre, en utilisant par exemple l'outil du *gender budgeting**
- **Intégrer des perspectives de Genre** dans les politiques et stratégies nationales en matière de TIC
- **Favoriser l'engagement des Etats** dans des politiques de Genre et Numérique au côté de la société civile et des expert-e-s

Le cybersexisme recouvre des « actes / commentaires / messages à caractère sexuel ou qui critiquent la manière de s'habiller, l'apparence physique, le comportement amoureux ou sexuel. Ce sont des violences sexistes ou sexuelles qui visent principalement les filles (mais aussi des garçons). »⁵

Gender Budgeting est un terme anglophone utilisé pour parler de la prise en compte du Genre dans la construction, l'analyse et l'évaluation des lignes budgétaires. Si on met en place des actions de formation, on peut ventiler le coût des programmes par sexe pour mettre en évidence des différences ou des discriminations indirectes.

⁶ Le cybersexisme c'est quoi, page web de référence animée par le Centre francilien Hubertine Auclert

Plusieurs axes d'actions peuvent être réalisées pour endiguer les inégalités liées au sexe dans les projets de développement en lien avec le numérique. Ainsi, les enjeux suivants sont autant une liste de domaines d'intervention que d'objectifs de travail.

La classification en différents enjeux a pour but de faire ressortir des points qui nous ont semblés cruciaux. En définitive, c'est une façon de les détailler. A regarder de plus près, tous ces enjeux sont liés et influencés les uns par les autres : c'est un système.

Cela peut à la fois rendre la tâche plus difficile, mais cela permet aussi, avec l'obtention d'avancées dans l'un de ces thèmes, d'observer des répercussions positives dans un autre ou en tout cas de voir des lignes bouger.

En résumé, ces enjeux sont :

1/ L'accessibilité

2/ Les modes d'usages

3/ Le développement et l'actualisation des compétences numériques

4/ La création et les types de contenus

5/ Les pays et le développement technique et technologique

6/ L'orientation des politiques publiques du numérique

Enjeu 1 : Genre et accessibilité au numérique

Le premier enjeu en termes de Genre est l'accessibilité.

Accessibilité au niveau géographique

L'accès aux différentes technologies et outils numériques est encore difficile sur certains territoires. En fonction, par exemple, de l'accès à l'électricité et du développement du réseau de connexion, **les personnes n'ont pas la possibilité de bénéficier des avantages liés au numérique.**

De nombreux projets travaillent sur le thème de l'accès suivant les zones géographiques, sans pour autant penser aux conséquences spécifiques pour les femmes. En effet, dans **les zones blanches**, comme en milieu rural, les femmes ayant des difficultés de mobilité régulière vers les villes (interdit culturel ou familial, routes dangereuses, prix ou temps de transport...), voient leurs possibilités de connexion limitées, alors que celles et ceux qui y ont accès, peuvent réaliser des transferts d'argent, des achats ou réservation de marchandises ou encore activer leurs réseaux de personnes à distance.

Accessibilité au niveau technologique

L'illettrisme, majoritairement rependu chez les femmes, est aussi un frein à l'usage des technologies numériques.

Ainsi, il est nécessaire de penser, en amont, à faciliter l'accès grâce à l'utilisation de pictogramme, couleurs et/ou de messages vocaux.

Dans le même sens, l'usage rependu de la langue anglaise doit être contrebalancé par une habitude de **traduction dans les langues d'usages des régions et/ou pays.**

Enfin, peu de technologies utilisées ou à destination des pays du Sud prennent en compte **les situations de handicap** alors que des solutions technologiques ont émergés dans ce sens dans les pays du Nord.

Enjeu 2 : Genre et modes d'usage du numérique

Utilisation

Le secteur du numérique est confronté à la fois à de puissants **stéréotypes** sur les usages en termes de groupes sociaux et culturels, mais aussi à une vision **universaliste** de la demande.

Dans ce contexte, on ne peut que recommander d'être attentif et attentive, lors de la mise en place de projets, à la **pluralité des utilisations** et à ne pas enfermer les publics de femmes dans un mode d'usage stéréotypé, ni à lisser les usages sous le stéréotype de l'utilisation masculine.

Articulations

Le secteur du numérique est trop souvent pensé comme étant un secteur à lui seul. Pourtant, il n'est pas qu'une technologie de consommation, il est aussi un **outil politique** qui permet l'articulation avec **d'autres médias** : webradios dont les radios communautaires, blogs de journalistes d'investigation ou de chercheur-e-s.

Le numérique sert à l'apprentissage et à la diffusion de formations techniques, spécialisées ou encore universitaires, via la **formation en ligne** telles les plateformes de MOOC (Massive Open Online Courses).

En effet, l'outil numérique s'articule avec l'usage qu'en font les groupes de la société civile comme le **secteur associatif et militant**.

Ainsi, les outils et les différentes formes du numérique peuvent aussi servir à diffuser des savoirs sur le Genre dans le numérique, lutter contre les stéréotypes ou encore faciliter les échanges entre **les réseaux féministes et/ou de luttes contre les inégalités liées au sexe**.

C'est aussi de plus en plus en moyen utilisé pour articuler les luttes contre le **sexisme, le racisme et l'homophobie**.

Enjeu 3 : Genre et développement des compétences numériques

Construction

Le secteur du numérique, dans son développement technologique, demande à chacun et chacune de s'approprier des **compétences numériques**^{7*} pour manipuler les différents supports.

On distingue 3 types de compétences numériques :

- Instrumentales = manipulation du matériel et des logiciels (côté opérationnel de l'apprentissage)
- Structurelles ou informationnelles = entrer dans les contenus en ligne (chercher, sélectionner, comprendre, évaluer et traiter l'information)
- Stratégiques = aptitude à utiliser l'information, lui donner du sens et s'en servir pour prendre des décisions, agir sur son environnement

La construction des

compétences numériques nécessite un appui pour les publics éloignés de son usage quotidien. Cet apprentissage est vital chez les femmes, **pour leur autonomie ou pour conforter cette autonomie**. En raison de l'expansion des usages des technologies numériques, l'émancipation du groupe social des femmes est remise en cause, l'accès et la compréhension au numérique devenant un enjeu de pouvoir.

Actualisation et autonomie

L'évolution du matériel, des logiciels, des interfaces qui sont opérés, dans un contexte de forte concurrence où les enjeux économiques sont chiffrés en milliards de dollars, sont **un frein** pour beaucoup. Effectivement, tous les projets d'apprentissage à l'utilisation des NTIC devraient comporter un volet pour apprendre à actualiser soi-même ces connaissances. A défaut, les **connaissances de base acquises deviennent très vite obsolètes** et la dépendance aux autres ou l'exclusion se remettent en place.

⁷ « Les compétences numériques et les inégalités dans les usages d'internet – Comment réduire ces inégalités ? » Périne Brotcorne et Gérard Valenduc, *Fracture numérique et justice sociale*, LCN n°1, 2009

Enjeu 4 : Genre, création et types de contenus

Protagonistes

Au démarrage de l'informatique, **les femmes** étaient non seulement présentes, mais aussi **motrices des avancées techniques**. Elles ont ensuite été exclues et reviennent à présent de plus en plus, mais avec difficulté. L'enjeu n'est pas uniquement d'atteindre la parité dans le secteur du numérique, il est aussi dans la **répercussion de l'absence des femmes** sur la création et le type de contenus.

En outre, il en va de même sur les conséquences au niveau des évolutions technologiques. L'univers numérique est construit autour du stéréotype du « **geek** » : homme, jeune, blanc, né avec le numérique, asocial, joueur en réseau et génie informatique. Pourtant, les utilisateurs et les utilisatrices ont des profils bien plus diversifiés et complexes, et par là même, **des visions, demandes et besoins différents**.

Contenus

Comme le montre habilement Joëlle Palmieri dans son article : « **Les femmes non connectées : une identité et des savoirs invisibles** », l'absence des femmes est symbolique mais aussi, très concrètement, signifie la perte, pour le collectif, de savoirs et d'identités plurielles.

De la sorte, il est impératif d'être vigilant-e-s à la **diversification** des contenus, langues, intérêts et types de supports. Ceux-ci **redéfinissent les rapports sociaux de sexe, les consolident ou au contraire bouleversent les stéréotypes** et ouvrent de nouvelles opportunités d'être soi, loin des normes de Genre imposées.

Enjeu 5 : Genre, pays, développement technique et technologique

Développement technique

Comme nous l'avons vu plus haut, l'entre soi masculin dans les milieux du numérique a des conséquences sur les contenus et les visions de ce secteur.

L'entre soi au niveau des pays et le quasi-monopole de quelques grands groupes, qui investissent des sommes colossales en développement technique, rendent particulièrement difficile l'émergence de nouveaux acteurs et de leurs spécificités en termes de développement technique.

Pour autant, les projets de développement qui souhaitent épauler des projets au Sud devraient aussi considérer **des projets d'évolution technique** afin de promouvoir des avancées provenant d'autres zones et influences géographiques.

Plusieurs pays africains sont des **réservoirs inépuisables de créativité numérique**. Pourtant, ils peinent à émerger et à se stabiliser sur le marché international pour les raisons invoquées précédemment. Dans ces pays, des groupes de femmes sont à la pointe et méritent de faire déboucher leurs projets.

Evolutions technologiques

Rachetant **toute innovation rentable**, les entreprises internationales protègent leurs intérêts, empêchant des évolutions technologiques. Elles mettent en place des stratégies complexes pour favoriser leurs innovations par rapports aux autres.

Dans ce contexte difficile, l'aide au développement des pays du Sud pourrait jouer un rôle régulateur, à sa façon, en privilégiant, tant dans le financement des projets et dans ces partenariats et utilisations des NTIC, des **technologies novatrices issues des pays du Sud**.

Comme pour le développement technique, permettre à des groupes de femmes ou des groupes mixtes d'évoluer sur ce terrain aurait beaucoup d'intérêt et de futures retombées économiques, sociales et symboliques.

Multiplier les incubateurs de femmes ou nécessitant la mixité femmes-hommes serait notamment un bon outil pour favoriser l'expansion des innovations des pays en développement.

Enjeu 6 : Genre et orientation des politiques publiques autour du numérique

Espaces de décision

Au niveau des grandes orientations des politiques publiques, on ne peut que s'alarmer des situations où **les femmes ne sont pas ou peu présentes** dans les organes de décisions.

Dans la mesure où **les investissements, les orientations et les partenariats publics se décident dans ces sphères**, l'absence des femmes et/ou le sexisme qui les décrédibilisent sur les questions d'ordre technique participent à l'entre soi et cela a un impact sur la construction des secteurs numériques des pays concernés.

Politiques publiques

Lors de la conception ou du renouvellement des politiques publiques en lien avec le numérique, **les intérêts et les besoins des femmes sont très peu pris en compte.**

Ces intérêts et besoins pourraient bien sûr être représentés par des hommes, pourtant le cas est rare. Lorsque l'inclusion numérique fait partie d'un axe de la politique publique, elle est souvent déclinée en termes de territoires, de pauvreté ou d'accès à l'emploi. **Mais rares sont les politiques publiques, dans les pays du Nord comme du Sud, dont l'approche prend en compte les situations différenciées des femmes et des hommes** dans ces situations d'exclusions. Rares sont donc les politiques publiques qui répondent aux réels besoins et attentes des femmes.

De même, le budget est, dans très peu d'occasions, pensé ou évalué en termes de Genre. Ce qui amène, comme dans les politiques publiques liées au sport, à privilégier des investissements, infrastructures et projets **qui sont pensés par et pour des hommes.**

RESSOURCES

Documents, articles & études

Diversité et vulnérabilité dans les usages des TIC : La fracture numérique au second degré, Périne Brotcorne, Lotte Damhuis, Véronique Laurent, Gérard Valenduc, Patricia Vendramin, Gent, Academia Press, 2010

Education au développement et à la citoyenneté : comment intégrer le Genre dans ses actions, Guide pédagogique du F3E, 2010

Etat des lieux de l'intégration du Genre dans les organisations françaises de solidarité internationale, Coordination Sud, 2016

Fiches pédagogiques Genre & Développement, F3E, 2010

Fracture numérique, Antonio A. Casilli, Dictionnaire des inégalités, Alain Bihr & Roland Pfefferkorn (dir.), Armand Colin, 2014

Fracture numérique de Genre en Afrique francophone, une inquiétante réalité – Enda tiers-monde – 2005

Genre et TIC, panorama – Anita Gurusurthy – BRIDGE development – gender – 2006 (version française)

Guide pour l'intégration du Genre dans les projets de développement, Volume 2, Le Genre en pratique, Association Tanmia, 2006

Indices et indicateurs du développement humain, PNUD, Mise à jour statistique 2018

Intégrer le genre dans les actions de coopération et de solidarité internationale, Haut Conseil de la Coopération Internationale et Adéquation

Les africaines et les tic, Enquête sur les technologies, la question de genre et autonomisation, Sous la direction d'Ineke Buskens et Anne Webb, Centre de Recherche pour le Développement International, Presse de l'Université de Laval, 2011 (version française)

L'essentiel sur les enjeux de genre et de développement, Pause Genre, AFD

Les compétences numériques et les inégalités dans les usages d'internet – Comment réduire ces inégalités ? Périne Brotcorne et Gérard Valenduc, Fracture numérique et justice sociale, LCN n°1, 2009

Les compétences numériques et les inégalités dans les usages d'internet – Comment réduire ces inégalités ? » Périne Brotcorne et Gérard Valenduc, Fracture numérique et justice sociale, LCN n°1, 2009

Les Femmes et l'économie numérique, franchir le seuil de l'inégalité – Synthèse de la XII Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des caraïbes – 2013

Les femmes non connectées : une identité et des savoirs invisibles, Joëlle Palmieri, Recherches féministes, Volume 25, Numéro 2, 2012

TIC, colonialité, patriarcat, Joelle Palmieri, Editions Langaa, Yaoundé, 2016

TIC et genre : des regards multiples, Patricia Vendramin, tic&société – 5, 2011

Sites Internet

[#eSkills4Girls](#), initiative du G20 Hambourg 2017 qui vise à lutter contre la fracture numérique entre les sexes, en particulier dans les pays en développement (en anglais)

[EQUALS](#) propose une base de données avec plus de 400 projets sur le thème du Genre dans l'inclusion numérique. Vous pouvez consulter la carte mondiale de ces initiatives sur le site Internet.

[Femmes du numérique](#), commission du syndicat professionnel Syntec Numérique (France)

[Girls who code](#), ONG dédiée à réduction de la fracture entre les sexes en matière de technologie, (en anglais)

[ITCworks](#), communauté de professionnel-le-s du développement des TIC, page d'articles sur Genre & Numérique (en anglais)

<http://www.equals.org/>

[Le cybersexisme c'est quoi](#), page web de référence animée par le Centre francilien Hubertine Auclert

[Le numérique est-il généré ?](#) Emission de France culture : Le numérique est politique, Frédéric Martel

[Mixité dans les métiers du numérique](#), MOOC réalisé par Chantal Morley, professeure à l'Institut Mines-Télécom Business School. Le MOOC est accessible via la plateforme FUN (France Université Numérique). Deux sessions ont déjà été animées. Suivez le lien pour avoir des informations sur les sessions suivantes. Lisez aussi cet article : [Pourquoi les femmes sont devenues invisibles dans les métiers du numérique](#).